

I

(Résolutions, recommandations et avis)

RÉSOLUTIONS

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

510^e SESSION PLÉNIÈRE DU CESE DES 16 ET 17 SEPTEMBRE 2015

Résolution du Comité économique et social européen sur la crise actuelle des réfugiés

(2016/C 013/01)

Le Comité économique et social européen (CESE) réclame une action européenne responsable et collective immédiate pour gérer l'arrivée massive de réfugiés.

La situation actuelle inacceptable des demandeurs d'asile requiert une stratégie solide de l'Union européenne, en coopération avec les États membres, les partenaires sociaux et d'autres acteurs, afin de s'attaquer sans délai aux multiples problèmes auxquels les réfugiés sont confrontés.

La crise humanitaire que vivent actuellement tant de réfugiés est une source de vive inquiétude pour notre Comité, alors que chaque jour des hommes, des femmes et des enfants risquent leur vie pour rejoindre l'Europe. La crise actuelle des réfugiés est d'une ampleur sans précédent et elle frappe de manière disproportionnée un certain nombre d'États membres. Cette situation pénible exige des pays européens qu'ils fassent preuve de solidarité, tant à l'égard des personnes qui fuient les guerres, les persécutions, les conflits et la pauvreté que les uns envers les autres. Il appartient à tous les États membres de permettre aux réfugiés d'accéder en toute sécurité à leur territoire et de les accueillir, dans le respect de nos valeurs fondamentales européennes.

Le CESE exprime toute sa solidarité et ses profonds regrets pour les vies humaines perdues et les terribles conditions qu'affrontent les réfugiés sur leur route pour trouver la sécurité. Nous exhortons les organisations de la société civile, en particulier celles représentées au CESE, à faire tout leur possible pour aider à accueillir et à intégrer les réfugiés. Le CESE salue l'engagement des personnes travaillant dans les administrations publiques locales et les organisations non gouvernementales ainsi que les bénévoles qui se mobilisent dans des initiatives de terrain dans toute l'Europe pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Aujourd'hui, l'Union européenne doit agir comme une véritable Union et adopter une législation uniforme en matière d'asile, en commençant par réviser le règlement de Dublin. Il est temps que les gouvernements et le monde politique suivent l'exemple des citoyens, des associations et des nombreuses collectivités locales qui se mobilisent bien davantage et beaucoup plus vite que les États et les institutions européennes. Le CESE déplore que le Conseil n'ait pas encore été en mesure de prendre la décision qui s'impose pour remédier à cette crise humanitaire très préoccupante. Par conséquent, le CESE invite instamment le Conseil européen à se réunir en sommet extraordinaire avant la fin du mois afin de convenir de mesures et d'actions concrètes, prévoyant notamment un système de quotas équitable.

Le CESE est extrêmement préoccupé par l'actuelle mise à mal de l'accord de Schengen et de la libre circulation, car il s'agit d'acquis fondamentaux bénéficiant aux citoyens de l'Union européenne.

Il est essentiel de prendre également des mesures immédiates pour combattre les origines de l'afflux actuel de réfugiés. Il est impératif que l'Union européenne continue à travailler sur ces problèmes avec les pays d'origine et de transit, et le CESE se félicite de l'approche fondée sur les droits humains que prévoit la Commission dans le cadre de cette coopération. Enfin, le CESE insiste sur la nécessité d'associer la société civile au dialogue avec les pays tiers.
